

Réf: Dossier 342620

Avis de constitution

SOCIETE « PARADIS DU SAVOIR » en abrégé « PDS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 202, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARADIS DU SAVOIR » en abrégé

« PDS »

Objet : EDUCATION(MATERNELLE - PRIMAIRE)

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 202, Ilot 13

Dirigeant(s) M BATOUA ESAIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07511 du 11/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54961/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

